

# La question du partage du travail comme problématique de recherche

Marc Jacquinet

Mars 1998

FUCaM, Belgique.

[Citation : Jacquinet, Marc (1998) La question du partage du travail comme problématique de recherche, Mons, FUCaM, Document de travail]

La question du partage du travail ou du temps du travail est non seulement un thème sociétal prégnant, mais aussi un sujet de recherche pertinent et actuel qui mérite que l'on s'attarde à sa problématique.

## 1 OBJECTIF DU DOCUMENT

- L'objectif poursuivi est d'une part de présenter la problématique actuelle sur le partage et la réduction du temps de travail et d'autre part de positionner ce débat dans le cadre plus vaste de la recomposition de l'emploi et de la résorption du chômage. J'insiste, par ailleurs, sur le fait que les croyances des vertus curatives du partage de l'emploi sont à nuancer pour un ensemble de raisons qui font l'objet de ce travail.
- 

## INTRODUCTION

« There is no question that the long-term salvation for work lies in reducing working hours. »

Thomas R Donahue  
Ex-Secrétaire-Trésorier du AFL-CIO in Labor  
Wants Shorter Hours to Make Up for Job Losses,  
The New York Times 11 octobre 1993

Le débat sur le partage du temps de travail, alors qu'il est présent depuis deux décennies en Europe, a fait une apparition franche aux Etats-Unis depuis la fin de la récession 1990-91 et gagné en vigueur tout au long de la première moitié de la reprise qui s'avère non seulement plus lente mais interprétée un peu prématurément comme pauvre en emplois.

Les media ont amplifié les déceptions d'une reprise lente et prétendue faible créatrice d'emplois (jobless) alors qu'une analyse plus rigoureuse des statistiques de l'emploi et du

chômage indiquent une création brute de postes de travail vigoureuse - même si elle ne compensa pas encore l'accroissement de la population active. En effet, si le taux de chômage était de 6,8 % au creux du retournement conjoncturel en mars 1991, il est passé à 7,8 % en septembre 1992 tandis que la reprise était entamée depuis plus d'un an. Le problème américain est moins celui de la création d'emplois que celui des inégalités croissantes.

Les situations en Europe d'une part, et aux Etats-Unis d'autre peuvent se caractériser comme deux réactions différentes aux mêmes transformations structurelles et conjoncturelles. D'un côté les Européens font face à un chômage de masse accompagné d'un système de sécurité sociale qui non seulement en atténue, en partie, les effets mais également réduit considérablement le spectre des inégalités sociales. De l'autre, les Etats-Unis connaissent un taux de chômage nettement plus faible, et déjà en 1996 en dessous du taux de chômage d'équilibre estimé à 6 %, mais les inégalités sociales s'accroissent tant au niveau des groupes socio-professionnels qu'au niveau du territoire.

Dans ce cadre, la solution du chômage par le partage du temps de travail est séduisante, à tout le moins sur le continent européen.

La thèse du partage du temps de travail repose sur deux arguments. D'abord, le travail humain est de plus en plus remplacé par la machine, ce qui provoque une destruction d'emplois. Ensuite, les actifs sont favorables au temps libre et les chômeurs au travail, ce qui permet une répartition globale du travail des actifs vers les chômeurs.

## Proposition de plan

1. Thèse poursuivie ici: le travail, ou plus exactement l'emploi est hétérogène. C'est la première erreur que commettent les adeptes du partage du temps de travail en raisonnant en unité équivalente de temps de travail ou encore en termes d'emplois homogènes.

Les qualifications sont très dispersées et il n'existe qu'une trop faible adéquation entre la demande de travail et l'offre de travail, souvent peu qualifiée. En reprenant la théorie du marché de travail insider-outsider, les conclusions que l'on peut tirer tempèrent fortement l'optimisme des défenseurs du partage du temps de travail comme le montre la modération des thèses de Jacques Rigaudaut (1993)

Il faut penser de manière plus globale le problème de l'aménagement du temps de travail (notamment voir point 3 pour une approche sociologique du problème)

S'il est vrai que la tendance séculaire a été jusqu'ici à la baisse de la durée du temps de travail, rien ne garantit que cela se perpétuera à l'avenir (cf. l'extension du travail invisible, la contre-tendance américaine...)

2. Existence de conditions pour permettre la création d'emplois à partir de la réduction de la durée du travail. Par ailleurs il faut tenir compte de la réalité au delà de la dimension strictement économique. La seconde hypothèse des adeptes du partage du travail, l'existence d'une volonté nette pour la réduction du temps de travail en faveur du temps libre, est à analyser à ce stade

3. Comportement des acteurs sociaux (travailleurs, entrepreneurs, cadres...)

4. Conditions nécessaire et suffisantes (?) pour permettre une création d'emplois par la réduction du temps de travail.

Je me permettrai un commentaire relatif à l'hypothèse implicite, voire explicite chez certains auteurs, de non-pertinence de la croissance. La croissance est faible et peu créatrice d'emplois comme l'affirme bon nombre d'auteurs français. Il ne faut pas confondre l'évolution conjoncturelle de la croissance long terme des économies ainsi que le contenu en emplois de la croissance (DREZE 95 A). D'une manière générale, même si les thèses françaises sont relayées par d'autres (RIFKIN 95 The end of Work dont ni la référence ni la sélection de la traduction ne sont neutres), les extrapolations sont biaisées par la référence à la réalité française.

Le topo dithyrambique des créations d'emplois par le partage du temps de travail contraste avec le pessimisme français face à la croissance

## BIBLIOGRAPHIE

- BOISARD Pierre (1994) Le partage du travail: les pièges d'une idée simple, in Le partage du travail dans l'impasse ?, Esprit n° 204 (8-9) août-septembre 1994, pp. 44-51.
- BOISARD Pierre (1996) L'aménagement du temps de travail, PUF, QSJ n° 3134, 128 p.
- BRUNHES Bernard (1994) L'Europe et l'emploi, éditions d'organisation.
- CASELLA Philippe et al. (1988) La paritarisme contre les experts: l'exemple du Comité central de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, Revue Française de Sociologie, XXIX, 55-79.
- DREZE Jacques (1997) Temps Choisi et Partage du Travail, Compte Rendu n°497 de la Conférence de la Société Royale d'Economie Politique de Belgique au mois de mai.
- FITZGERALD Terry (1996) Reducing Working hours : no panacea for unemployment, Economic Commentary of the Federal Reserve Bank of Cleveland, Octobre 1996.
- JOSEPH Isaac (1992) Le temps partagé: le travail du Machiniste-Receveur, Sociologie du Travail 1992(1).
- MARUANI Margaret (1989) Statut social et modes d'emplois, Revue Française de Sociologie, XXX, PP. 31-39.
- MOTHÉ Daniel (1994) Le mythe du temps libéré, in Le partage du travail dans l'impasse ?, Esprit n° 204 (8-9) août-septembre 1994, pp. 52-63.
- PERRET Bernard (1995) L'avenir du travail, les démocraties face au chômage, Seuil,
- RIGAUDAUT Jacques (1993)
- SUE Roger (1994) Temps et Ordre Social, PUF.
- TREJO Stephen J. (1991) The Effects of Overtime Pay Regulation on Worker Compensation, American Economic Review (AER), Vol. 81 (4).

# ① Traços fundamentais da Belyria contemporânea

- sistema político: Reinado, democracia parlamentar
- origem geográfica do sistema social
- regionalização recente renovação flamenca num estado unitário
- industrialização pesada → estrut. econ.

↳ (indústria velha)  
(grande campo)

+ conjuntura econ. recente → 70s



# Mudanças estruturais

O fim do século e do milénio nos oferece ainda uma ocasião de ~~reflexão~~ reflexão. Porém não é tanto a data fetiche que impõe a reflexão mas as evidências crescentes do falho dum modelo de crescimento ou de regulação da economia capitalista. Nesta perspectiva falarei duma nova revolução industrial.

mondializações  
crescimento  
emprego  
segurança social

→  
→  
→ UN  
→ UETI



BIB

LÖWENTHAL...